

Année scolaire 2025- 2026

Lettre d'information EPS n°7 « Examens lycée »

Le 3 février 2026

L'inspection pédagogique régionale EPS vous invite à prendre connaissance des informations suivantes.

SAISIE DES RESULTATS DES ELEVES

L'ensemble des protocoles certificatifs saisis sur iPackEPS a désormais été importé dans Cyclades. **Il appartient désormais au chef d'établissement de procéder, sur Cyclades à la distribution des lots de correction afin de permettre, dans un second temps sur Santorin, la saisie des notes de CCF par les enseignants.**

Un tutoriel détaillant l'ensemble des étapes à suivre sur Cyclades et Santorin est disponible à l'adresse suivante : <https://ipackeps.ac-creteil.fr/spip.php?article62>

Il est vivement recommandé d'organiser un à deux temps d'échange au cours de l'année, sous la coordination du professeur coordonnateur EPS et en présence de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ces temps de concertation doivent permettre d'analyser les moyennes de l'établissement, les écarts filles/garçons, ainsi que les résultats par APSA et par champ d'apprentissage.

Si vous n'en avez pas été destinataire, la fiche de synthèse des examens 2025 peut être demandée à Éric Morisset : eric-georg.morisset@ac-guadeloupe.fr

CERTIFICATS MEDICAUX

La commission académique des examens rappelle l'importance de garantir un enseignement accessible à toutes et tous, et de mettre en place, au sein de chaque établissement, une organisation claire concernant le traitement, le suivi et l'archivage des certificats médicaux.

Les certificats médicaux d'inaptitude doivent être déposés exclusivement sur iPackEPS.
(Aucun document ne doit être transmis à la DEC ni à l'Inspection.)

Nous vous invitons également à consulter le compte rendu de la commission des examens 2025, transmis en pièce jointe.

JURYS DES EPREUVES PONCTUELLES ET DES EPREUVES DE SPECIALITE

En amont des épreuves ponctuelles et des épreuves de spécialité (EPCCS, Arts Danse, S2TMD), une réunion d'entente en visioconférence sera organisée afin de préciser les modalités d'organisation. (Les dates seront communiquées ultérieurement.)

CALENDRIER DES EXAMENS EPS - SESSION 2026 - Rappel

Du 05 Novembre 2025 au 01 Juin 2026	Saisie des notes sur Santorin
27, 28 et 30 Avril 2026	Epreuves ponctuelles Guadeloupe et Saint Martin (sauf le 27/04)
Mardi 16 juin 2026	Epreuves écrites des enseignements de spécialité (EPPCS, arts-danse, S2TMD)
Du 08 au 12 juin 2026	Epreuves pratiques des enseignements de spécialité (EPPCS, arts-danse, S2TMD)
Jeudi 11 Juin 2026 à partir de 14h00	Pré Commission des examens (en visio). <i>Le professeur coordonnateur de chaque établissement sera convoqué pour l'étude du dossier certificatif (notes et certificats médicaux) de son lycée.</i>
Jeudi 18 juin 2026 à 14H00 (lycée Félix Proto)	Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition des Notes (CAHPN)

Pour toute difficulté, vous pouvez contacter Lydia Corvo, Éric Morisset ou Pascal Grémion.

Nous remercions l'ensemble des enseignants pour leur engagement et leur investissement, qui contribuent à la mise en œuvre d'une organisation des examens rigoureuse et bénéfique aux élèves.

Pour l'inspection académique,
Julien METZLER
IA-IPR EPS